



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 13 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le treize avril à 18 heures, le Conseil de Communauté régulièrement convoqué par courriel en date du 7 avril 2026 s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire à Magalas, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Sylvain HAGER

Délégués titulaires :

Mesdames AMEN-LORENTE Marie, AZEMA-CARLES Emmanuelle, CEBE Sylvie, CONSTANTIN Corinne, GABAUDE Chantal, GARCIA-CORDIER Marie, GIL Martine, JOURDAN Guylaine, MILHAU Sylvie, PALAU Geneviève, PALOMARES Alba, VIALA Angélique, ZELINDRE Monique.

Messieurs BARTHES Daniel, BATALLO Alain, BENEZECH Mathieu, BLANQUEFORT Jean, BOSCH Alain, BOUDAL Hervé, BUCHACA Alain, CASTAN Francis, CRISTOL Bruno, DESCHAMPS Guillaume, DURO Alain, FARENC Michel, FOREZ Daniel, GALTIER Daniel, GAYSSOT Lionel, GHORRA Nicolas, GROUSELLE Didier, GUITTARD Jean-Michel, HAGER Sylvain, IZARD Julien, LACAN Thierry, LAPANOUSE Philippe, PLANCON Jacques, ROMERO Jacques, ROQUE Thierry, ULMER Jean-Michel, VERLET Eric, VICENTE Gilles.

Absents : FIS Cathy, RIES Joël, SIMO-CAZENAVE Jean-Pierre

Suppléants : M. Jean – Baptiste GELLY représentant M. Joël RIES
Mme Monique CROS, M. Jean-Michel AVARGUEZ, M. René BUENO, M. Julien MADALLE, M. Fabien SCHURRER.

Monsieur SIMO-CAZENAVE Jean-Pierre donne procuration à Monsieur HAGER Sylvain
Madame FIS Catherine donne procuration à Monsieur ROUGEOT Pierre-Jean

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer.
Monsieur GAYSSOT Lionel est désigné secrétaire de séance

066-2026 Désignation des délégués auprès du Syndicat des Eaux de la Vallée de l'Hérault

Monsieur le Président rappelle la prise de compétence eau et assainissement au 1^{er} janvier 2018. Il convient de désigner les délégués appelés à siéger auprès du Syndicat des Eaux de la Vallée de l'Hérault

Sur proposition des communes,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- Désigne les délégués du Syndicat des Eaux de la Vallée de l'Hérault suivants :

Titulaires :

Commune	Nom	Prénom
ABEILHAN	ROUGEOT	Pierre-Jean
	FIS	Catherine
MARGON	GELLY	Jean-Baptiste
	BERNHARD	Dominique
POUZOLLES	MAS	Bernard
	ALMES	Bernard
ROUJAN	BLANQUEFORT	Jean
	GARCIA	Rémy

Suppléants :

ABEILHAN	MESANS	Danièle
	BOYER	Stéphan
MARGON	CANO	David
	TESIO	Rolland
POUZOLLES	CROS	Monique
	IZARD	Julien
ROUJAN	ARMENGOL	André
	GINIEIS	Alain

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

LE PRESIDENT,



LE SECRETAIRE DE SÉANCE,